

INTITULE DU RECRUTEUR Académie de Poitiers	INTITULE DU POSTE Conseiller(ère) de prévention académique
ORGANISME DE RATTACHEMENT Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	
DOMAINE FONCTIONNEL Ressources humaines	CATEGORIE Catégorie A (quotité de travail 100%)- poste ouvert aux titulaires et non titulaires
DATE DE DISPONIBILITE 1 ^{er} février 2022	EMPLOI TYPE Code fiche RHU10 du REME : Chargé de la prévention des risques professionnels
LOCALISATION ADMINISTRATIVE Rectorat de l'académie de Poitiers 22, rue Guillaume VII le troubadour 86000 POITIERS	
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR L'académie de Poitiers est composée de 4 départements : Charente (16), Charente maritime (17), Deux-Sèvres (79) et Vienne (86). Elle scolarise 351 745 élèves et étudiants dans 1 805 structures d'enseignement et emploie 38 650 agents, 11 678 personnels enseignants du 2 nd degré, d'éducation, d'orientation et de surveillance. Le budget global de l'académie dépasse 1,5 milliard d'euros.	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL Au sein de la direction des ressources humaines et sous la responsabilité de la secrétaire générale adjointe-DRH, le/la conseiller(ère) de prévention est un des acteurs de l'équipe santé sécurité au travail qui comprend 7 personnels.

MISSIONS ET ACTIVITÉS <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les risques susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre d'actions de prévention à mettre en place à l'échelle académique - Concourir à l'élaboration de la politique de prévention et à sa mise en oeuvre (plan et programme annuel de prévention académique) - Participer au fonctionnement du CHSCT académique, assister les autorités dans la préparation des séances du CHSCT académique; - Participer à l'élaboration du rapport annuel académique de prévention des risques professionnels - Contribuer à la mise en place des règles de santé et de sécurité, et à leur bonne application, par les personnels, y compris par le développement d'un plan de formation annuel et d'accompagnement des équipes de terrain établi à partir des indicateurs (accident du travail, suivi des inspections, DUERP, RSST...) - Préparer et effectuer les formations à destination du réseau de prévention, des personnels, des établissements sur des thématiques spécifiques (risques dans un atelier, arbre des causes, séminaires sur les risques dans les laboratoires, SEIRICH...) - Préparer des supports d'accompagnements (livret démarche d'évaluation des risques, ...) à destination des chefs d'établissements et directeur(rices) d'école

- Contribuer à la sensibilisation des personnels de l'académie en éditant de manière trimestriel le journal académique sur la prévention des risques professionnels (Prév'acad)
- Animer le réseau des assistants de prévention du 2nd degré, en diffusant des informations (Actu Prév') via les adresses fonctionnelles, l'espace tribu et animer de manière bimensuel des cafés prév' sur des sujets d'actualités
- Procéder à des visites conseil dans les établissements du 2nd degré (lycées professionnels, EREA, ...) sur des thèmes spécifiques
- Procéder au suivi suite à une inspection par l'Inspectrice santé sécurité au travail afin d'accompagner les établissements
- Suivre les indicateurs (RSST, accident du travail, ...) et établir le point étape trimestriel relatif à la santé sécurité au travail
- Procéder à l'analyse des accidents de service, de mission afin d'établir un retour d'expérience.
- Veiller à la mise en œuvre et à la tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITÉES

Savoirs :

- Réglementation applicable en matière de risques professionnels à la fonction publique de l'Etat ;
- Organisation de l'éducation nationale et de la prévention dans les établissements et les services ;
- Maîtriser les outils informatiques bureautiques (Access, Power-Point, Excel, Word pour la réalisation de diaporamas, de base de données).
- Maîtrise des méthodes d'analyse de risques et de diagnostic ;
- Maîtrise des règles d'aménagement et de conception des lieux de travail ;

Savoir-faire :

- Capacité à travailler en équipe ;
- Savoir rendre compte ;
- Adaptabilité dans les échanges et réactivité en cas de situations de crise ;
- Disponibilité : déplacements sur l'ensemble de l'académie pour des réunions, des formations, des visites conseils en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Savoir anticiper, planifier et organiser son action ;
- Capacité à animer et à coordonner le réseau des assistants de prévention ;
- Capacité à établir des partenariats avec, en interne à l'Education nationale, la médecine de prévention, l'inspecteur santé et sécurité au travail, les conseillers de prévention départementaux (DSDEN), les services de ressources humaines, les assistants de service social du personnel, les services de logistique et de formation ; avec, en externe, les autres services de l'Etat et des collectivités locales, etc... ;
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse affirmées ;

Savoir-être :

- Aisance relationnelle ;
- Discrétion ;
- Rigueur ;
- Pédagogie ;

Le poste nécessite de nombreux déplacements au sein de l'académie et nécessite que le ou la conseiller(ère) de prévention soit titulaire d'un permis de conduire (Permis B).

PERSONNES À CONTACTER

M.Jean Jacques VIAL, secrétaire général de l'académie de Poitiers
Mme Nathalie Depardieu, secrétaire générale adjointe-DRH

Adresse : 22, rue Guillaume VII le troubadour, 86000 POITIERS
courriel : sg.drh@ac-poitiers.fr
Téléphone : 05 16 52 63 76

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une copie du dernier arrêté de promotion d'échelon et de nomination, doivent être transmis par la

voie hiérarchique à Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers : sg@ac-poitiers.fr, avec copie à sg.drh@ac-poitiers.fr et dipear2@ac-poitiers.fr